

### La piste de la vengeance personnelle

Les enquêteurs de la section antiterroriste (SAT) de la brigade criminelle de la police judiciaire parisienne, et ceux de la sous-direction antiterroriste (SDAT) de la direction centrale de la police judiciaire (DCPJ) devaient déférer ce matin un des deux hommes placés en garde-à-vue depuis plusieurs jours. Mais l'enquête a avancé, même si le suspect qui devait être mis en examen dans la foulée de sa présentation aux magistrats n'a - pour l'instant - rien avoué, et si l'arme du crime n'avait toujours pas été retrouvée ce lundi en fin de matinée. Selon une source à la direction régionale de la police judiciaire parisienne, au 36 Quai des Orfèvres, les policiers chargés d'élucider ce triple meurtre ont réorienté leur enquête, compte tenu des éléments qu'ils ont recueillis. En effet, selon cette source, le meurtrier présumé n'aurait pas agi pour des raisons politiques. Il est en effet apparu aux policiers de la brigade criminelle qu'un différent aurait pu intervenir entre lui et au moins l'une des victimes, si ce n'est les trois. L'homme n'aurait pas supporté de ne pas être appelé à des responsabilités plus importantes au sein du mouvement représenté par les trois femmes tuées par arme à feu. "Il aurait difficilement accepté que seules des femmes se voient si haut placées dans la hiérarchie du mouvement, sans qu'un homme soit appelé à leurs côtés", précise cette source policière. Et, selon les enquêteurs, le suspect aurait bien voulu être celui-ci... Faute d'aveux, pour le moment, et d'arme du crime, c'est maintenant l'instruction menée par un juge qui devra apporter de l'eau au moulin des policiers, dans ce sens ou dans un autre...